

Compte-rendu du séminaire de lancement

Matinée du 23 juin 2022

Collège Côte Rousse

# Participants

Plus de 120 personnes ont participé à ce séminaire de lancement : membres des conseils de quartier, parents d’élèves délégués, administrateurs et salariés d’associations de prévention, d’éducation populaire, de formation, culturelles, sportives, d’animation de la vie sociale, du handicap, de régies de quartier, équipe du programme de réussite éducative, de la mission locale, de l’école de la 2ème chance, directeurs d’écoles et principaux de collèges, enseignants, coordonnateurs de groupes scolaires, directeurs et membres d’équipements culturels, agents de la Ville, de l’agglomération et du Département, élus locaux, représentants de fondations, représentants de la CAF, de la protection judiciaire de la jeunesse, de la direction départementale de la sécurité publique, des services départementaux de l’éducation nationale, de la Préfecture, de l’instance régionale d'éducation et de promotion santé, du centre de ressources et d’information des bénévoles, du comité départemental olympique et sportif…

# Discours introductifs

Après le mot de bienvenue de Patricia Fernandes, principale du collège Côte Rousse, les représentants des institutions ont tour à tour salué l’importance du label accordé aux quartiers prioritaires des Hauts de Chambéry, Biollay et Bellevue. Chacun a souligné la cohérence de la démarche de la cité éducative avec les politiques publiques des différentes institutions au service des 0-25 ans :

* Thierry Repentin, maire de Chambéry
* Franck Morat, vice-président de Grand Chambéry
* Nathalie Schmitt, vice-présidente du conseil départemental de la Savoie
* Hélène Insel, rectrice de l’académie de Grenoble
* Naïs Matheron, chargée de l’action sociale partenariale à la CAF de la Savoie
* Pascal Bolot, préfet de la Savoie.

# Présentation de la cité éducative

Yann Briançon, délégué du Préfet à la politique de la ville, et Clémentine Mouilleron, cheffe de projet de la cité éducative, ont présenté la stratégie de la cité éducative, articulée autour de quatre axes :

* Axe 1 - Faciliter les coopérations entre acteurs et soutenir la vie associative : 120 000 euros/an
* Axe 2 - Soutenir les parents dans leur rôle éducatif : 88 000 euros/an
* Axe 3 - Enrichir les parcours sportifs, culturels et numériques des enfants et particulièrement des jeunes : 157 000 euros/an
* Axe 4 - Mutualiser les ressources pour des parcours sur mesure d’insertion socioprofessionnelle des jeunes, financé par les crédits du plan d’investissement dans les compétences.

Il a été rappelé que chaque axe stratégique se déclinera d’une part autour d’actions phares pré-identifiées, mais dont le contenu reste à affiner collectivement, d’autre part autour d’actions à co-construire dans le cadre de groupes de travail dédiés, mobilisant des services, des associations et des habitants.

Les structures existantes seront accompagnées et la cité éducative participera à mettre en convergence les actions en cours. Une attention particulière sera portée à la qualité des actions menées (formation, supervision, évaluation) et à l’équilibre entre les quartiers.

Les projets construits par les groupes de travail seront sélectionnés et suivis par un comité technique partenarial, sur la base des orientations données par le comité stratégique associant la Préfecture, l’Education Nationale, la Ville, la communauté d’agglomération, le Département et la CAF.

Une caisse des écoles, établissement public municipal dont la gouvernance sera partenariale, sera créée en septembre pour porter la cité éducative. Des parents d’élèves, des jeunes, des représentants d’associations pourront y adhérer pour participer au bilan annuel des actions menées et faire remonter de nouveaux besoins.

# Ateliers thématiques

## Renforcer l'engagement et la coopération des institutions, des associations, des jeunes et des parents dans la communauté éducative

### Problématique de l’atelier

La cité éducative encourage les acteurs de la communauté éducative (parents, jeunes, enseignants, éducateurs, animateurs, intervenants, travailleurs sociaux...) à coopérer davantage pour mieux répondre aux enjeux éducatifs. Cette "alliance éducative" est le fondement même des cités éducatives.

Pourquoi ? Parce que faire ensemble permet d'appréhender plus globalement les besoins, de mieux connaitre et faire connaître les services existants, de mieux identifier les doublons ou les manques, de mieux coordonner les temps et éviter les ruptures dans les parcours éducatifs (avant, pendant, autour, après l'école), de mobiliser des compétences complémentaires au service des enfants, des jeunes et de leurs parents.

Or aujourd'hui certains acteurs sont peu présents dans les instances de coordination ou d’action. De plus, les coopérations, qui peuvent s'intensifier lors d'événements ou de temps forts, sont encore faibles au quotidien.

L'atelier a permis de répondre aux 3 questions suivantes, du point de vue de 3 types d’acteurs (parents, associations, institutions) :

1) Quels sont les freins à l'engagement de tous et à la coopération ?

2) Quelles sont au contraire les approches et actions déjà en cours, qui favorisent engagement et coopération ?

3) Comment la cité éducative, en renforçant ce qui marche et en construisant de nouvelles actions, peut-elle contribuer à lever les freins à l'engagement et à la coopération ?

Les points soulignés sont ceux qui sont jugés prioritaires.

### Freins, leviers et solutions à l’engagement et à la coopération communs à tous les acteurs

#### Ce qui freine

* Absence de culture commune en matière d’éducation, postures défensives de chaque acteur qui pense être meilleur éducateur que l’autre
* Manque de temps, incompatibilités d’agendas et temporalités différentes (le temps des enseignants n’est pas le temps des parents ni celui des associations)
* Enjeux propres à chaque acteur (histoire, thématiques portées, projets de développement, langages…) => difficulté à trouver les points de convergences pour coopérer
* Priorité aux missions, au cœur de métier de chaque association/institution au détriment des temps de coordination
* Manque d’interconnaissance entre acteurs
* Blocages institutionnels même lorsqu’il y a des envies de coopération
* Complexité du fonctionnement de l’éducation nationale

#### Ce qu’on pourrait initier ou développer

* Se former pour avoir des clés de compréhension, une culture commune de la réussite éducative
* Définir une charte/des pré-requis/un label de la cité éducative, permettant aux acteurs d’entrer dans des parcours de formation
* Définir les enjeux éducatifs communs aux différents acteurs, des objectifs professionnels partagés, co-construire les projets
* Vivre des expériences ensemble, autour de projets concrets
* Légitimer et consacrer des moyens aux temps de coordination
* Organiser des temps de travail collectif plus réguliers

### Freins, leviers et solutions pour les parents

#### Ce qui freine

* Sentiment d’illégitimité, difficultés avec la langue, différences de codes culturels, savoirs de base non maîtrisés…
* Difficulté à créer une association de parents d’élèves (poids administratif, difficulté à comprendre son utilité…)
* Difficulté de mise en lien entre les parents, pas de bon moyen de communication
* Difficulté à s’approprier l’espace de l’école pour certains parents (codes culturels différents, mauvais souvenirs de la scolarité)
* Protocoles sanitaires ou de sécurité qui limitent l’accès à l’école
* Difficulté des démarches dématérialisées (ex : Pronote)
* A priori selon lequel la réussite éducative se limite à la réussite scolaire
* Difficultés accrues pour les parents en situation de handicap
* Stigmatisation ou freins à l’inclusion des enfants à besoins spécifiques (troubles du spectre de l’autisme, déficience légère…)

#### Ce qui marche

* Accompagnement, soutien, appui des fédérations de parents d’élèves
* Entraide entre associations de parents d’élèves
* Propositions de l’AFEV d’animation de temps facilitant l’implication des parents (appui sur des ouvrages traduits en plusieurs langues)
* Lieu dans l’école où les parents peuvent se rencontrer (comme à l’école du pré de l’âne, ou par le passé au collège Côte Rousse)
* Temps conviviaux tels que les repas partagés, permettant aux parents de se rencontrer
* Implication de l’équipe enseignante dans les relations avec les parents
* Classe ouverte aux parents
* Service d’interprétariat de l’ADDCAES, malheureusement limité par les contraintes budgétaires aux questions de handicap ou en cas de sanction
* Ateliers sociolinguistiques enfants/parents avant l’école maternelle
* Présence de tiers facilitateurs (animateurs des maisons de l’enfance, des centres sociaux…) pour créer du lien et du dialogue entre l’éducation nationale et les parents, entre les temps scolaires et extrascolaires
* Exemple des postes de médiateurs handicap financés par l’hôpital – à décliner à l’école

#### Ce qu’on pourrait initier ou développer

* Développer l’interconnaissance entre les associations de parents d’élèves et les fédérations, pour un meilleur soutien administratif
* Ouvrir l’école, sortir de l’école-sanction, créer des salles pour les parents dans les établissements
* Créer aussi des lieux pour les parents hors des établissements scolaires, plus neutres
* Revoir les formats d’accueil des parents pour faciliter l’adhésion, accompagner l’Education nationale pour qu’elle change de regard et soit plus accessible
* Développer l’interprétariat
* Organiser des ateliers pour outiller les parents sur le suivi scolaire
* Remettre en place de l’accueil physique en complément des démarches dématérialisées
* Créer des postes de référent handicap au sein des établissements scolaires et des associations pour faciliter la communication et la compréhension

### Freins, leviers et solutions pour les associations

#### Ce qui freine

* Absence de lieux et de temps de coordination entre acteurs
* Concurrence entre les associations pour capter des financements ou des publics
* Temporalités différentes des bénévoles et des salariés des associations

#### Ce qui marche

* Les rencontres et les projets communs, les diagnostics partagés, la recherche de solutions communes, qui construisent la confiance mutuelle
* La coordination des acteurs autour des parcours individuels et des trajectoires des publics, le travail sur les complémentarités et sur la continuité des actions
* La clarification des objectifs des projets (qui, pour qui, pourquoi)
* Renouveler les partenariats, mobiliser d’autres acteurs associatifs
* S’appuyer sur les expériences d’autres territoires

#### Ce qu’on pourrait initier ou développer

* Améliorer et diffuser le répertoire des acteurs associatifs
* Clarifier les champs d’intervention de associations pour identifier les complémentarités opérationnelles
* Financer les temps de coordination dans les budgets de fonctionnement des associations
* Aider les associations dans la gestion RH et financière (formations, personnel mutualisé)

### Freins, leviers et solutions pour les institutions

#### Ce qui freine

* Manque de lisibilité des institutions, organisations complexes, absence d’interlocuteurs identifiés
* Lourdeur des circuits de décision locaux et nationaux, inertie, blocages administratifs, difficulté à mettre en œuvre les solutions => découragement des bonnes volontés
* Cultures professionnelles auto-centrées, absence de culture de la coopération
* Segmentation des territoires, des systèmes d’information, qui empêche une vision globale des enjeux
* Faible présence des institutions dans certains quartiers (Biollay, Bellevue)
* Absence de culture économique, incompréhension des risques portés par les associations lorsqu’elles s’investissent dans un projet
* Manque de confiance des institutions envers les nouveaux acteurs associatifs

#### Ce qui marche

* La qualité des relations interpersonnelles, des personnes engagées et motivées
* Quelques habitudes de coopération
* Le positionnement des institutions comme animatrices de la coopération (ex : politique jeunesse du conseil départemental)

#### Ce qu’on pourrait initier ou développer

* Du liant interinstitutionnel, incarné par des personnes chargées de la coordination
* Du lien entre le terrain et les décideurs (postes de liaison, formation sur les réalités de terrain, évaluation qualitative des actions pour démontrer l’efficacité et pérenniser au-delà des alternances politiques)
* Assouplir les cadres professionnels pour consacrer du temps à la coopération et à la coordination
* Faire confiance aux acteurs de terrain, laisser du temps et des marges de manœuvre pour expérimenter, accepter l’incertitude et les évolutions des projets
* Structurer les manières de travailler ensemble

### Soutenir les parents dans leur rôle éducatif

### Partage d’une définition de l'appui à la parentalité

(Définition CAF)

### Cette définition a fait réagir sur la nécessité de rajouter le mot PROTECTION à celle-ci.

### Restitution des besoins spécifiques des parents des QPV, identifiés dans le cadre du contrat de ville

Les sujets qui questionnent le plus les familles sont (dans l’ordre) : la sécurité affective de l’enfant, la scolarité, la gestion du quotidien (sommeil, alimentation, santé) et la gestion des écrans. Ils se réfèrent avant tout à leurs amis, à la famille et à internet pour trouver des réponses à leurs questions.

Les associations identifient les difficultés suivantes chez les parents :

* Décoder les attentes des enseignants et les relations avec l’école (ce sont les enfants qui traduisent) entrainant des incompréhensions et un manque de confiance en eux et dans l’institution (« barrière culturelle »)
* S’impliquer dans la scolarité
* Poser un cadre, sanctionner : quelle méthode utilisée autre que celle que l’on a reçue ?
* Exigence forte sur la réussite scolaire au détriment d’une approche éducative plus globale, peur de l’échec, de la reproduction sociale
* Manque d’espace ressource
* Absence des parents souvent liée au travail : contrat précaire, horaires souvent en décalé
* Familles monoparentales : mères se sentent peu soutenues, isolées, jugées, pour les mères qui ne travaillent pas et ne parlent pas français, réseau social limité
* Pères moins présents que les mères

### Enrichissement collectif du diagnostic

#### Les besoins des parents

* Bénéficier d’interprétariat, notamment dans les relations avec l’école et les conférences ou cafés parents qui pourront être proposés
* Être accompagné dans l’apprentissage de la langue
* Être soutenu sur différentes questions éducatives, de préférence par d’autres parents, par exemple dans le cadre de conférences ou cafés parents, à organiser en journée ou en soirée, dans divers lieux dont les crèches et les écoles : faire respecter son autorité, réguler l’usage des écrans et des réseaux sociaux, maintenir le lien familial quand l’enfant tend vers l’autonomie, améliorer l’estime de soi parentale, questions liées au genre
* Former également les assistantes maternelles à travers le relais petite enfance
* Faciliter les échanges entre les parents : créer des lieux dédiés à l’école ou hors de l’école, installer des bancs devant les écoles
* Trouver des places en crèche ou en toute petite section de maternelle
* Faciliter l’inclusion des enfants en situation de handicap
* Etre aidé dans les démarches d’inscription, de bourses, etc. notamment lorsqu’elles sont dématérialisées

#### Les ressources existantes pour les parents

* Prévention spécialisée Sauvegarde : groupe de pairs sur réseaux sociaux avec des ados qui forment les parents
* Point écoute Résonance
* France Services, Mairie de quartier
* Conseillers numériques
* Salle des parents au collège qui existait auparavant
* Soutien handicap par le carrousel FOL73
* Promeneurs du net
* Crèches comme lieux de socialisation et soutien à la parentalité
* Ludothèque
* Maison des familles
* Master Français Langue Etrangère dont la collaboratrice peut apporter du soutien
* Lieu d’accueil enfants parents du Biollay
* Au niveau national : association DULALA (d’une langue à l’autre) comme exemple de bonne pratique autour du multilinguisme

### Echanges sur une 1ère piste d’action : la création d’un lieu-ressources pour les parents

Selon le référentiel de la CAF, les lieux-ressources parentalité assurent, dans un cadre partenarial, les missions suivantes : informations sur les questions de parentalité, accueil inconditionnel et gratuit de tous les futurs parents et parents de toutes tranches d’âge, appui aux collectifs de parents, services divers (médiation familiale, lieu d’accueil enfants-parents, groupes de paroles, interventions de professionnels tels que des pédopsychiatres), soutien aux professionnels de l’appui à la parentalité.

Dans l’enquête menée dans le cadre de l’évaluation à mi-parcours du contrat de ville, les parents ont exprimé les besoins suivants :

- La relation de confiance est importante dans la recherche de ressource et d’appui.

- Les familles se sentiraient plus à l’aise dans un lieu neutre (hors école, institutions, lieu d’usages habituels)

- Ce que les familles aimeraient trouver dans ce lieu (dans l’ordre) : des ateliers enfants/parents, des temps d’échange entre pairs, de la formation à différentes pédagogies, des rencontres avec des professionnels de l’enfance et de la famille, une centralisation des informations sur les activités et sorties à faire en famille.

#### Les facteurs de réussite et points de vigilance identifiés lors de l’atelier

* Réunir les parents pour recueillir les idées
* Prendre le temps
* Penser l’accueil, faire un lieu de vie convivial
* Ne pas stigmatiser
* Faire vivre l’existant, articuler les acteurs, prendre en compte l’expérience du CSAB
* S’assurer de la visibilité du lieu et de sa facilité d’accès
* Se baser sur les mairies de quartier pour toucher les habitants

#### Les services à offrir proposés lors de l’atelier

* Communication et information
* Groupes de parole
* Joujouthèque
* Ateliers parents-enfants

### Echanges sur une 2ne piste d’action : des parents-relais

Inspirée par l’expérience d’Orléans et d’autres cités éducatives, la cité éducative de Chambéry envisage de recruter des parents-relais pour faciliter l’information des parents et le soutien par les pairs. Un parent-relais est un habitant du quartier qui consacre un peu de temps chaque semaine à s’informer, se former et à aider les autres parents ou les jeunes du quartier.

Cette aide peut prendre différentes formes : écoute individuelle, animation d’un groupe de parole, orientation vers les services publics et associatifs qui peuvent répondre aux besoins et envies des parents et des jeunes, accompagnement d’un parent ou d’un jeune dans un service ou une réunion, information sur les actions proposées par la cité éducative, soutien aux partenaires de la cité éducative lors d’animations grand public…

Le parent-relais intervient dans les temps et lieux où les parents ou les jeunes sont présents : à l’entrée ou la sortie des établissements scolaires, à proximité des commerces, le soir, le weekend, les vacances, lors des temps forts du quartier… Les parents maîtrisant des langues parlées dans le quartier ou à l’aise avec les réseaux sociaux sont privilégiés pour exercer ces fonctions. Pour ces missions, les parents-relais sont rémunérés deux à quatre heures par semaine. L’employeur de ces parents-relais n’est pas encore défini.

#### Les facteurs de réussite et points de vigilance identifiés lors de l’atelier

* Attention aux dérives, nécessité d’une sensibilisation pour ne pas tomber dans l’affect : enjeu de bien définir les missions, d’encadrer et superviser, tout en ayant confiance dans les compétences des parents
* Bien définir le cadre juridique et les responsabilités
* Prévoir une phase de test du dispositif

## Enrichir les parcours sportifs, culturels et numériques des enfants et des jeunes

### Constats issus du dossier Cités Educatives et de l’évaluation du contrat de ville en mai 2022

* Difficulté d’établir une passerelle entre les différents accompagnements proposés par tranche d’âges (petite enfance / enfance / jeunesse / jeunes adultes)
* Lien entre les associations / l’éducation nationale / le programme de réussite éducative est à renforcer
* Fermeture de l’espace collégien, corrélée avec celle des centres sociaux => peu de lieux pour la jeunesse
* Pour les adolescents, offre de lieux d’accueil ou d’animations de rue et de loisirs (sorties, séjours…) insuffisante notamment à Chambéry le Haut et Bellevue
* Enfermement et isolement des jeunes (de tranche d’âge 17-20 ans)
* Nombreux jeunes présents dans la rue dans la nuit. Les acteurs alertent également la croissance du trafic et de la consommation à risque.
* « Invisibilité » des filles dans l’espace public et dans les structures d’accompagnement
* Une offre d’accompagnement, de prévention et d’aide à la scolarité riche mais peu coordonnée : Sauvegarde, PRE, CLAS, MCMA…
* Manque de visibilité et lisibilité des dispositifs existants, manque de visibilité des actions existantes pour comprendre « qui fait quoi »
* Pilotage institutionnel insuffisant
* Présence de nombreux clubs de sport dans les quartiers Politique de la Ville de Chambéry avec cependant des difficultés (manque de qualification des acteurs en charge d’encadrer les publics, fragilité de la gouvernance, démarches administratives et financières complexes, équipements pas toujours adaptés à la pratique, faiblesse des partenariats avec les acteurs publics)
* Offre culturelle inégale sur les quartiers et manque d’accessibilité des jeunes aux structures et propositions culturelles du centre-ville
* Offre de loisirs numériques étoffée, avec l’ouverture d’un fablab au sein de la Dynamo et Simplon, grande école du numérique.
* Rajeunissement des auteurs d’infractions pénales : on compte 17 % de mineurs mis en cause dans les affaires de délinquance à Chambéry (contre une moyenne de 4% en France)
* Problèmes de mobilité des jeunes pour sortir du quartier

### Enrichissement collectif du diagnostic

#### Ce qui manque

* Manque de clarté et de visibilité de l’offre pour les 11-14 ans
* Manque de continuité entre temps scolaire et temps périscolaire
* Pas d’offre ni d’accompagnement des jeunes de Bellevue sur le quartier
* Manque de lien entre les structures et les parents pour faire connaître l’offre et toucher les enfants
* Participation insuffisante de la population aux actions proposées (problème de communication, d’attractivité des actions, d’attentes différentes selon les quartiers… ?)
* Communication insuffisante sur l’offre – forum des associations uniquement en centre-ville
* Difficulté à identifier les bons interlocuteurs dans les structures, les dispositifs, les thématiques, manque d’interconnaissance
* Difficulté à se rencontrer et à s’associer entre acteurs avant de monter des projets
* Manque de coordination entre services de la même collectivité
* Difficulté des associations à embaucher et à garder leur personnel une fois qu’il a été formé, notamment dans le champ de l’animation (peu d’aides à l’emploi, niveau de rémunération insuffisant), faiblesse des ressources humaines en quantité et en qualité, stress et précarité, fonctionnement à court terme, bricolage
* Trop de temps consacré à l’administratif au détriment des projets
* Difficultés d’accès aux équipements sportifs et culturels, manque de créneaux dans les gymnases, difficultés accrues pour les personnes à mobilité réduite ou handicapées
* Manque de rencontres culturelles, méconnaissance de ce qui existe, représentation élitiste de la culture
* Manque de diversité de l’offre sportive et culturelle
* Freins financiers à l’accès à l’offre, notamment pour les familles nombreuses
* Déséquilibre de l’offre entre les différents quartiers, lié aux différences de moyens alloués, au manque d’associations et notamment de clubs sportifs dans certains quartiers, aux compétences inégales des intervenants
* Transports insuffisants dans certains secteurs en soirée pour les retours d’activités
* « Frontières » entre les secteurs géographiques
* Manque de lieux d’émergence et d’aide au montage de projets pour les ados et les jeunes adultes
* Manque d’ambition professionnelle (liée à la rapidité de l’insertion dans le milieu professionnel, dans une logique de proximité découlant notamment des freins à la mobilité)
* Insuffisamment d’accompagnement à la citoyenneté et d’instance dédiée (ex : conseil municipal des jeunes)
* Rupture de la confiance entre les jeunes et les structures
* Problématiques différentes en primaire, collège, lycée et études supérieures, insuffisamment traitées dans leurs spécificités mais aussi dans une approche globale de parcours, pas assez d’attention aux périodes charnières entre les âges

#### Ce qui marche

* Délégués, éco-délégués, conseils des jeunes dans les collèges
* Parcours citoyen valorisé dans la scolarité (mais pas assez en dehors des établissements scolaires)
* Place pour les jeunes dans les conseils d’administration (ex : dès 16 ans à CLEF, en lien avec des projets spécifiques) – mais la place des jeunes dans la gouvernance reste compliquée si elle n’est pas liée au soutien à des initiatives
* Service national universel (mais à mieux faire connaître)
* Accueils de stagiaires
* Création de junior associations (mais qui ne vont pas toujours au bout de la démarche)
* Accompagnement des projets de jeunes (AQCV)
* Moyens et dynamique de Quartiers d’été (à maintenir et à déployer dans les autres temps de vacances scolaires)

### Construire des parcours pour les jeunes (éducation, sport, culture…) : les projets, les idées issues de l’évaluation contrat de ville 2015-2022 et du dossier Cités Educatives

* Continuer les interventions par l’approche « aller vers » pour toucher les jeunes invisibles, de manière collective, en renforçant les animations de rue en soirée, weekends, vacances
* Développer les actions à long terme pour les femmes (isolement, insertion, sexualité,…)
* Une intervention axée sur la santé avec une dimension psychique ou psychologique à développer
* Intervention auprès des jeunes à articuler avec l’accompagnement des familles
* Création de lieux d’accueil et d’animation pour les jeunes - Ouverture de lieux d’accueil pour les adolescents notamment sur Chambéry le Haut
* Renforcer l’offre de stages pour les jeunes des QPV
* Renforcer et développer des projets d’éducation artistique et culturelle dans les temps extrascolaires et périscolaires (pause méridienne notamment)
* Développer l’offre culturelle au Scarabée en direction des jeunes et familles du quartier
* Développer la pratique sportive dans tous les temps des enfants et des jeunes (scolaire, périscolaire, extrascolaire), développement d’une classe foot dans les QPV
* Développer les actions d’éducation aux médias
* Construire des passerelles entre culture, sport et numérique avec une offre de pass vers les activités culturelles pour les enfants inscrits à des activités sportives, et réciproquement
* Ouvrir davantage les établissements scolaires au quartier pendant les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, dans une optique de rapprochement entre l’école et les habitants

#### Propositions de l’atelier

* Organiser une coordination jeunesse opérationnelle et organisationnelle par quartier, ciblée sur des sujets précis, articulée avec une coordination de partage d’informations à l’échelle de la ville
* Identifier une personne ressource de la cité éducative (chef de projet) pour renseigner et orienter, notamment à la rentrée
* Formaliser un répertoire des référents des structures/dispositifs/thématiques
* Créer un agenda commun numérique pour tous les acteurs, toute l’année, et le partager avec les établissements scolaires
* Penser des parcours de formation inter-institutionnels et interprofessionnels
* Travailler sur les enjeux de l’emploi associatif, mutualiser les moyens, les animateurs des maisons de l’enfance et de la mairie
* Regrouper les services enfance et jeunesse
* S’appuyer sur des relais pour faire connaître l’offre pour les enfants et les jeunes, notamment en matière culturelle (relais des associations sportives, des établissements scolaires), prévoir des temps de présentation des actions dans les établissements
* Communiquer dans les lieux fréquentés par les enfants et les jeunes (écoles, collèges, lycées…), indiquer où trouver les infos
* Faciliter les rencontres, investir des lieux / espaces publics, ouvrir les établissements scolaires aux associations
* Renforcer la présence sur le terrain, aller vers les publics
* Décliner le forum des associations (ouvert aux établissements offrant des services pour les enfants et les jeunes) dans les quartiers
* Organiser une fête de la culture
* Revoir les tarifications pour faciliter l’accès à l’offre
* Renforcer les lieux ressources dans les quartiers (activités sportives, culturelles, numériques)
* Travailler la mobilité pour sortir du quartier (accompagnants, appui sur les transports publics)
* Outiller les jeunes pour qu’ils construisent leur propre offre (ateliers, bourses aux idées, communication sur l’offre d’accompagnement, espaces d’échanges numériques autonomes, sans regard d’adultes)
* S’appuyer sur le fablab comme outil d’accompagnement des projets citoyens des jeunes et de leur réalisation
* Faire évoluer les modèles de gouvernance pour intégrer les jeunes, notamment dans les centres sociaux
* Accélérer les réponses aux demandes des jeunes, leur expliquer pourquoi certains projets ne sont pas retenus
* Inclure les jeunes dans la construction de quartiers d’été
* S’approprier les lieux toute l’année, pas seulement l’été
* Développer la pratique sportive mixte à l’école
* Accepter des créneaux non mixtes dans les lieux dédiés aux jeunes, comme étape vers la mixité
* Soutenir un festival créé par les jeunes, dans le cadre d’un budget participatif
* Monter un projet de résidence artistique au Scarabée
* Développer les actions éducatives autour des projets de rénovation urbaine
* Mieux répartir les financements, soutenir les projets culturels dès 3 ans
* Créer des lieux passerelles entre primaire et secondaire, comme l’espace collégiens
* S’inspirer de ce qui existait, revenir au niveau d’offre d’il y a 5 ans pour ensuite innover

# Clôture de la matinée

La matinée s’est clôturée par un temps convivial. Les participants ont pu partager leur satisfaction de ce premier temps de rencontre ouvert et participatif, tout en exprimant le souhait d’en savoir plus sur les modalités de construction et de sélection des projets qui pourraient être soutenus par la cité éducative.